DIRECTIVES DE COMPÉTITION

2E SÉLECTION GAF JO6 ET JO7 – ZONE 1

CLUB GYMNIKA

SITE DE COMPÉTITION
223 JACQUES PLANTE
REPENTIGNY, QC. J5Y 0B4
WWW.GYMNIKA.COM

COORDONNÉES GYMNASTIQUE QUÉBEC	***Gymnastique Québec*** 4545 avenue Pierre de Coubertin Montréal, QC. H1V 0B2 Tel : (514) 252-3043 Site Web : www.gymqc.ca *Personne contact* **:** Marylène Turp (mturp@gymqc.ca)
COMITÉ ORGANISATEUR	***Club Gymnika*** Directeur de la compétition : Sylvain Bourgeois (bonjour@gymnika.com)
DATE	***28 et 29 mars 2020***
HÔTEL POUR LES ATHLÈTES ET SPECTATEURS	***Super 8 Lachenaie*** 1155 Rue Yves-Blais, Terrebonne, QC J6V 0A9
HÔTEL POUR LES OFFICIELS	***Super 8 Lachenaie*** 1155 Rue Yves-Blais, Terrebonne, QC J6V 0A9
SITE DE COMPÉTITION	***Complexe sportif Gilles-Tremblay*** 223 Jacques Plante Repentigny, Qc, J5Y 0B4

DEMANDE DE REMBOURSEMENT
DATE LIMITE : 26 MARS 2020
	Pour être acceptée, toute demande de remboursement devra obligatoirement être accompagnée d'un papier médical décrivant la nature de la blessure justifiant le retrait de la compétition :
	• Pour obtenir un remboursement, un club doit envoyer au comité organisateur, ainsi qu'à GYMQC (inscription@gymqc.ca), une demande écrite ainsi que les pièces justificatives motivant les raisons de cette demande de remboursement. Les pièces acceptées sont les suivantes :
	  ○ Un certificat médical provenant d'un médecin ;
	  ○ Une attestation de blessure provenant d'un physiothérapeute membre de l'Ordre des Physiothérapeutes ;
	  ○ Une attestation de blessure provenant d'un thérapeute du sport membre de l'Association Canadienne des Thérapeutes du Sport.
	• GYMQC se réserve le droit de vérifier que le professionnel en question est membre de l'association ou de l'ordre demandé, et de refuser qu'un comité organisateur effectue le remboursement en cas de manquement
	• Aucun remboursement ne sera accordé si les pièces justificatives ne sont pas déposées dans un délai de 24 heures avant le début des compétitions.

DATES LIMITE INSCRIPTION ET PRODUCTION HORAIRE	• **Date limite d'inscription :** 6 mars 2020 • **Date production de l'horaire :** 20 mars 2020 • **Frais d'inscription :** 97.00$ • **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions <u>après la date limite d'inscription</u> (Payable à GYMQC) :** 50 $ / Athlète jusqu'à concurrence de 250 $ • **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la <u>sortie de l'horaire</u> (payable à GYMQC) :** 100 $ / athlète jusqu'à concurrence de 500 $ • **Frais d'admission pour les spectateurs :** Compétition de sélection (GAF) — **AUCUN** **<u>MODALITÉS DE PAIEMENT ET PROCESSUS D'INSCRIPTION</u>** 1. Tous les clubs devront compléter le formulaire d'inscription via le système d'inscription GYMQC. 1. Ouvrez le fichier reçu par GYMQC et l'installer sur votre ordinateur. 2. Choisissez l'événement, la zone et le club. 3. Décochez les athlètes que vous ne désirez pas inscrire à l'événement. 4. Ajoutez les entraîneurs (veuillez noter que seulement les entraîneurs affiliés compétitifs sont disponibles dans le système.) 5. Si vous notez une erreur au niveau de l'année de naissance, la catégorie, le nom ou autre, contacter Christian Turp (cturp@gymqc.ca). 6. Cliquez sur ''envoyer inscription'' 7. Lire la procédure et condition 8. Si vos données sont exactes, cliquez sur ''Je confirme avoir vérifié les informations de mon club''. 9. Enregistrez le fichier Excel au nom de votre club. 10. Envoyez le fichier Excel à GYMQC (inscription@gymqc.ca) ainsi qu'au comité organisateur (bonjour@gymnika.com). 2. Le paiement des inscriptions devra se faire par chèque libellé ***Club Gymnika*** et doit être retourné à l'adresse suivante : ***Club Gymnika*** ***223 Jacques Plante,*** ***Repentigny, Qc J5Y 0B4*** 3. Jusqu'à la date limite d'inscription, les clubs pourront faire des modifications à leurs inscriptions sans frais. 4. Après la date limite d'inscription et après la sortie de l'horaire, les pénalités décrites plus haut dans cette directive seront appliquées.
MUSIQUE (GAF)	**Toutes les musiques ont déjà été reçues au bureau de GYMQC avec les affiliations de chaque club.** Dans le cas où une gymnaste modifiait sa musique, les clubs devront envoyer la musique modifiée, par courriel à cturp@gymqc.ca à la date limite d'inscription. La musique devra avoir le même libellée que lors du premier envoi avec les affiliations.
COLLATION POUR LES ENTRAÎNEURS	Des collations seront offertes sur le plateau de compétition.
ACCRÉDITATION	Aucune accréditation ne sera remise aux participants pour cet événement.
PHYSIOTHÉRAPIE	Un physiothérapeute d'Action Sport Physio sera sur place.
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES	Stationnement gratuit